

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Mai - Mei 2017

265



Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays, il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités : conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue *UCCLENSIA* qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs :

Jean Marie Pierrard (président honoraire)
Patrick Ameeuw (président)
Louis Vannieuwenborgh (vice-président)
Brigitte Liesnard - Ameeuw (secrétaire),
Pierre Goblet (trésorier),
André Buyse, Léo Camerlynck, Eric de Crayencour,
Marcel Erken, Stephan Killens, Yvan Nobels,
Luc Rémy, Clémy Temmerman.

Mise en page d'*Ucclesia* : André Vital

Siège social :

rue du Repos, 79
1180 Bruxelles
téléphone : 02 374 60 80

courriels : patrick.ameeuw@skynet.be
cercle.histoire.uccle@gmail.com
site internet : www.ucclesia.net (en réflexion)
page facebook (accessible par compte facebook)

N° d'entreprise 410.803.908
N° de compte bancaire : 000-0062207-30
IBAN : BE15 0000 0622 0730

Montant des cotisations :

Membre ordinaire	10 €
Membre étudiant	5 €
Membre protecteur	15 € (minimum)

Prix au numéro de la revue *Ucclesia* : 3 €

UCCLENSIA

Mai 2017 - n°265

Mei 2017 - nr 265

Sommaire - Inhoud

LE MOT DU PRESIDENT	2
WOORD VOORAF	3
Le manteau de saint Roch, souvenir de l'Harmonie Saint-Roch, lié à la chapelle de Stalle <i>Patrick Ameeuw</i>	4
Restauratieverslag MANTEL SINT ROCHUS Ukkel mei 2016 <i>Maria Springael</i>	8
Rapport sur la restauration du MANTEAU DE SAINT ROCH Uccle mai 2016 <i>(traduit du néerlandais par Clémy Temmerman)</i>	11
<i>Je me souviens de...</i> Rue de Stalle, promenade dans le passé II. côté nord (numéros impairs) <i>Yvette Lahaut-Van den Eynde</i>	16
La vie du Cercle	24
Nouvelles brèves	26

En couverture : Le manteau de la statue de saint Roch (voir article).

En couverture arrière : Cinq bêtes (des bœufs, des génisses ?) ont été mises en prairie le 9 avril 2017. Elles ont manifesté leur joie par des gambades. La prairie, qui se partage entre Uccle et Drogenbos, se trouve au bout de la rue des Trois Rois.

Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles, Services de l'Education permanente et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale et de la commune d'Uccle

LE MOT DU PRESIDENT

Si vous étiez présents à notre dernière assemblée générale ou si vous avez lu attentivement notre numéro précédent, vous aurez appris que, pour des raisons de santé, Louis Vannieuwenborgh a présenté sa démission comme vice-président. Il reste cependant administrateur et continue à être actif au profit de notre cercle, particulièrement dans la rédaction d'*Ucclensia*.

Lors de notre conseil d'administration du 15 mars 2017, nous avons proposé à l'un de nos administrateurs, Eric de Crayencour, d'occuper la fonction de vice-président. Celui-ci a accepté et nous l'en remercions. Depuis quelques années déjà, Eric de Crayencour fait partie du petit noyau qui fait tourner le cercle. Il a joué un rôle important lors de nos dernières expositions et le fera encore dans celle qui s'annonce. Il nous a aussi livré des articles historiques de haute tenue qui sont parus dans notre revue et nous en promet d'autres que nous attendons toujours avec impatience.

Pour rappel, les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale, c'est-à-dire par vous tous, tandis que les membres du « bureau » (président, vice-président, secrétaire, trésorier) sont choisis par le conseil d'administration en son sein.

Comme vous le voyez sur la couverture, le présent numéro est centré sur le manteau dit de saint Roch, servant à couvrir, lors des processions ou autres cérémonies, la statue qui orne l'autel latéral droit de la chapelle de Stalle. L'un et l'autre ont appartenu à l'Harmonie Saint-Roch qui, à la suite de sa dissolution, les a cédés à notre cercle. Ce qui explique que nous ayons pris à notre charge la restauration du manteau, réalisée l'an passé par une grande spécialiste, Maria Springael. Nous comptons aussi célébrer cette initiative par une manifestation que nous organiserons très prochainement dans la chapelle de Stalle. Pour de plus amples renseignements, référez-vous au feuillet d'informations ci-annexé.

Enfin, nous restons à Stalle avec le second article de ce numéro. Il s'agit de la suite de la promenade qu'Yvette Lahaut nous propose le long de la rue de Stalle et au cours des années cinquante.

Appel à celles et ceux qui voudraient apporter leur contribution à notre cercle dans un domaine qui pourrait nous être utile ; cela peut aller de la guerre 14-18 (archives et souvenirs) à des compétences informatiques ... Pour nous joindre, vous trouverez nos coordonnées en page deux de couverture.

Patrick Ameeuw

WOORD VOORAF

Indien u aanwezig was op onze jongste algemene vergadering of indien u aandachtig ons vorige nummer hebt gelezen, weet u dat Louis Vannieuwenborgh wegens gezondheidsredenen zijn ontslag heeft ingediend als ondervoorzitter. Hij blijft echter bestuurder en actief binnen onze kring, in het bijzonder wat de redactie van *Ucclensia* betreft.

Tijdens onze raad van bestuur van 15 maart 2017 hebben wij aan een van onze bestuurders, Eric de Crayencour, voorgesteld de functie op zich te nemen. Hij heeft het voorstel aanvaard en wij danken hem hiervoor. Sinds jaren maakt Eric de Crayencour reeds deel uit van de kleine kern die de kring doet leven. Hij heeft een belangrijke rol gespeeld naar aanleiding van onze jongste tentoonstellingen en zal dat nog doen voor de komende. Hij heeft ook hoogstaande historische artikels geschreven die in ons blad werden gepubliceerd en belooft er andere die wij altijd ongeduldig tegemoet zien.

Ter herinnering, de bestuurders worden benoemd door de algemene vergadering, d.w.z. door jullie allen, terwijl de leden van het « bureau » (voorzitter, ondervoorzitter, secretaris, penningmeester) gekozen worden door de raad van bestuur binnen deze raad.

Zoals u het ziet op de omslag, is in dit nummer speciaal aandacht geschonken aan de zogenaamde mantel van Sint Rochus die dient om tijdens de processies of andere ceremonies het standbeeld te bedekken dat het rechter zijaltaar van de kapel van Stalle siert. Beide hebben toebehoord aan de Sint Rochus Harmonie die ze na haar ontbinding aan onze kring heeft geschonken. Dit verklaart waarom wij de mantel vorig jaar hebben laten restaureren door een grote specialiste, Maria Springael. Wij zijn ook van plan dit initiatief te vieren met een evenement dat wij zeer binnenkort zullen organiseren in de Kapel van Stalle. Voor meer inlichtingen, zie het bijgevoegde informatiebladje.

Tot slot blijven wij in Stalle met het tweede artikel van dit nummer. Het betreft het vervolg van de wandeling die Yvette Lahaut ons voorstelt langsheen de Stallestraat in de jaren vijftig.

Oproep tot diegenen die in onze kring hun steentje willen bijdragen in een domein dat voor ons nuttig zou kunnen zijn ; dat kan gaan van oorlog 14-18 (archieef en herinneringen) tot bevoegdheden op gebied van informatica ...

Patrick Ameeuw

Le manteau de saint Roch, souvenir de l'Harmonie Saint-Roch lié à la chapelle de Stalle

Patrick Ameeuw

Les pages qui suivent présentent le rapport de la restauration du manteau de Saint Roch que notre cercle a commandée à Maria Springael, restauratrice en textiles.

Ce manteau de velours sert à couvrir la statue de saint Roch qui surmonte l'autel qui lui est dédié, à l'extrémité de la nef latérale droite de la chapelle de Notre-Dame de Stalle. Il appartenait jadis à l'Harmonie Saint-Roch dont les origines remontent à deux siècles.

Le 16 août 1820, quelques Ucclois fondèrent une confrérie sous l'égide de ce saint invoqué souvent contre la peste, mais aussi contre les maladies contagieuses en général, comme le choléra qui s'était déclaré en 1817. La confrérie se chargeait d'accompagner sa statue lors de la procession de Stalle, le lundi de Pentecôte¹.

L'événement nécessitait la participation de musiciens; la confrérie fit d'abord appel à des musiciens externes puis créa, en 1874, son propre groupe, la « Fanfare Saint-Roch ». Vingt ans plus tard, en 1897, la fanfare se mua en harmonie, avec l'arrivée de nouveaux instruments. L'« Harmonie Saint-Roch » était née, qui se substitua à l'ancienne confrérie.

L'Harmonie Saint-Roch, devenue royale en 1921, vécut de beaux jours comme en témoigne la brochure historique qu'elle publia en 1949, à l'occasion des 75 ans d'activité de son doyen

d'âge, Adrien Saeremans, brochure dont nous avons tiré les informations qui précèdent².

A l'instar de nombreuses autres sociétés locales, l'Harmonie ne résista pas aux changements sociologiques associés aux « golden sixties », ces années 60 qui virent le triomphe de l'automobile et de la télévision en même temps que la disparition à Uccle de ce que notre commune pouvait encore garder de rural.

Les derniers responsables ou survivants de la société confièrent au Cercle d'histoire d'Uccle les principales pièces de leur « trésor ». Notre revue a évoqué le transfert, en 1970, de plusieurs objets provenant de la société, dont trois bannières, un tableau etc.³ Le 10 mars 1973, notre cercle organisa une cérémonie de remise à la chapelle de Stalle d'une bannière et du tableau représentant saint Roch, ce dernier avait été complètement restauré pour l'occasion, tandis que la bannière avait été munie d'un cadre⁴. Le tableau n'est pas daté. La bannière par contre, millésimée 1820-1895, est contemporaine du jubilé des 75 ans de la société⁵ mais a sans doute été remaniée⁶.

D'autres objets, ayant appartenu à l'Harmonie, ont été confiés à notre cercle :

- la statue de saint Roch placée, comme on a dit, sur l'autel latéral droit du sanctuaire. La brochure de 1949 la présente comme propriété de la confrérie depuis ses débuts⁷.



Sans doute la sculpture date-t-elle de cette époque, soit le premier tiers du XIX^e siècle.

- Le manteau qui fait l'objet de cet article et dont on reparle ci-après.
- Une autre bannière déposée au siège de notre cercle⁸.

A ces objets, on peut ajouter une bannière de l'Harmonie dont des circonstances favorables ont permis à notre cercle de faire l'acquisition en 2006. Cette bannière, que nous avons été recueillir à Bassevelde, commune d'Assenede en Flandre orientale, est très semblable à celle qui avait été placée dans la chapelle de Stalle en 1973. Elle porte les dates 1820 et 1895 et le terme « HARMONIE »⁹. Fort abîmée par son histoire mouvementée, nous l'avons fait restaurer par une spécialiste en textiles, Maria Springael, puis avons fait confectionner un cadre pour la protéger, en vue de la placer à son tour dans la chapelle de Stalle¹⁰. Ce qui a été fait lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 13 décembre 2008¹¹.

Quant au manteau, nous savons que, dès ses débuts, la société en avait fait commande pour orner la statue de saint Roch¹². Ce vêtement était-il jugé trop modeste ou est-il devenu trop usé, toujours est-il que la confrérie reçut en 1891 un nouveau manteau offert par le curé-doyen d'Uccle, Felix Winnen. Il ne peut s'agir que du manteau en notre possession. Il n'y a en effet pas de mention d'acquisition d'un manteau postérieure au don de 1891 ni dans la brochure de 1949 ni ailleurs. Par ailleurs, le vêtement en notre possession devrait, selon sa restauratrice, Maria Springael, remonter aux alentours de 1900, soit la période de la donation. L'année 1891 correspond par ailleurs au jubilé des cinquante ans de prêtrise du doyen Winnen¹³ et l'on peut raisonnablement penser que celui-ci ait fait ce geste en faveur de Stalle, dépendance de sa paroisse, à l'occasion des fêtes qui célébrèrent son demi-siècle de vie religieuse.

Sur proposition de notre ancien président, Jean Marie Pierrard, le conseil d'administration a

décidé de procéder à la restauration du manteau de saint Roch et de confier celle-ci à la spécialiste Maria Springael, qui quelques années plus tôt avait déjà restauré avec talent une bannière de l'Harmonie. Les travaux se sont terminés en mai 2016, date du rapport publié ci-après. Ils se sont élevés au prix de € 705 hors TVA, ce qui représente un coût très raisonnable eu égard à la qualité de la restauration et au soin extrême que lui a apporté son exécutrice. Comme les fois précédentes, nous marquerons la remise en état du manteau par une cérémonie que nous organiserons le lundi de Pentecôte de cette année, soit le 5 juin 2017. Le manteau toutefois ne restera pas sur les épaules de saint Roch. Pour des raisons, tant de sécurité que de protection et de conservation, il sera conservé, plié et couché avec soin, dans une boîte fermée placée à l'abri de toute détérioration.

Pour terminer, il est important de souligner que les pièces du « fonds Saint-Roch », dont la plupart sont déposées dans la chapelle de Stalle, sont aujourd'hui propriété de notre cercle. C'est ce qui explique que, quand cela s'est avéré nécessaire, nous n'avons pas hésité à prendre leur restauration à notre charge. Les témoignages du folklore ucclais, mêlés ici comme bien souvent à la vie religieuse, ne sont en effet guère nombreux.

¹ La chapelle possédait depuis 1668 des reliques de saint Roch, reposant dans l'autel qui lui est dédié. Cfr DAELEMANS, J., *Uccle, Maria's dorp*, Brussel, 1858 p. 20. Sur le culte de saint Roch, voir aussi l'étude de CRAYENCOUR, Eric, *Saint Roch et la peste à Uccle et ailleurs*, parue en trois parties dans la revue *Ucclesia*, respectivement les n^{os} 236 (septembre 2011), 237 (novembre 2011) et 238 (janvier 2012), particulièrement la 3^e partie (p. 12-19) surtout les p. 16-17. Enfin, sur la chapelle, voir PIERRARD, Jean Marie, *La chapelle de Notre-Dame de Stalle*, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, 1998.

² *Harmonie royale Saint-Roch, Uccle : esquisse historique de la société depuis son origine jusqu'à nos jours* : 16 août 1820 – 28 août 1949, Uccle, Imprimerie Fr. Deneyer, (1949), 24 p.

H. RYCKAERT a publié sa version néerlandaise en 1972 - 1975 dans *Ucclesia* sous le titre *De Koninklijke Harmonie*

Sint Rochus te Ukkel : voir n° 44, p. 9-11 ; n° 46, p. 8-9 ; n° 47, p. 9-10 ; n° 51, p. 3-4 ; n° 52, p. 14-15 ; n° 56, p. 8-10 ; n° 58, p. 11-13. En ce qui concerne la date de fondation d'une société dédiée à saint Roch, J. DAELEMANS (op. cit. p. 25) mentionne l'année 1838 au lieu de 1820. Il est difficile de trouver une explication à cette divergence. Nous retiendrons cependant l'année 1820 qui est celle que la confrérie, future Harmonie, a elle-même retenue.

³ *Ucclesia* n° 34, novembre 1970, p. 6.

⁴ *Ucclesia* n° 47, juin 1973, p. 7 ainsi que *Bulletin d'informations* n° 18, mars 1973, p. 1.

⁵ Cfr Eric de CRAYENCOUR op. cit. dans *Ucclesia*, 238, janvier 2012, p. 17.

⁶ En effet on y lit aussi les termes « HARMONIE » (qui ne peut être antérieur à 1897) et « SOCIÉTÉ ROYALE St ROCH » (qui ne peut remonter au-delà de 1921).

⁷ Op. cit. p. 6.

⁸ J. M. PIERRARD op. cit. p.47. L'inventaire des pièces provenant de l'ancienne Harmonie devrait être reprécisé.

⁹ Comme on l'a dit plus haut, le terme « HARMONIE »

ne peut être antérieur à 1897. Sans doute s'agit-il d'un ajout. En revanche on ne trouve pas sur cette bannière-ci l'évocation de la société royale.

¹⁰ TEMMERMAN, Clémy *Une bannière de l'Harmonie St Roch sauvée par notre Cercle*, dans *Ucclesia* n° 218 janvier 2008 p. 3-18.

¹¹ *Bulletin d'informations* annexé à *Ucclesia*, n° 197, novembre 2008, p. 1 & 2 et n° 198, p. 4.

¹² Op. cit. (brochure de 1949) p. 6-7. « Elle (la société St Roch) commanda également un manteau d'apparat pour la statue de Saint-Roch. La confrérie commanda aussi un drapeau de même qu'elle acquit des cierges et des flambeaux. » J. DAELEMANS (op. cit. p. 23) parle aussi du don d'un nouveau manteau à saint Roch au cours de cette même période.

¹³ Voir à ce sujet une belle photographie de l'intérieur de l'église Saint-Pierre spécialement décoré, avec en commentaires manuscrits « souvenir de mon cinquantenaire de prêtrise (1841-1891) F. Winnen, curé doyen d'Uccle ». Félix Winnen fut doyen d'Uccle de 1868 à 1895.

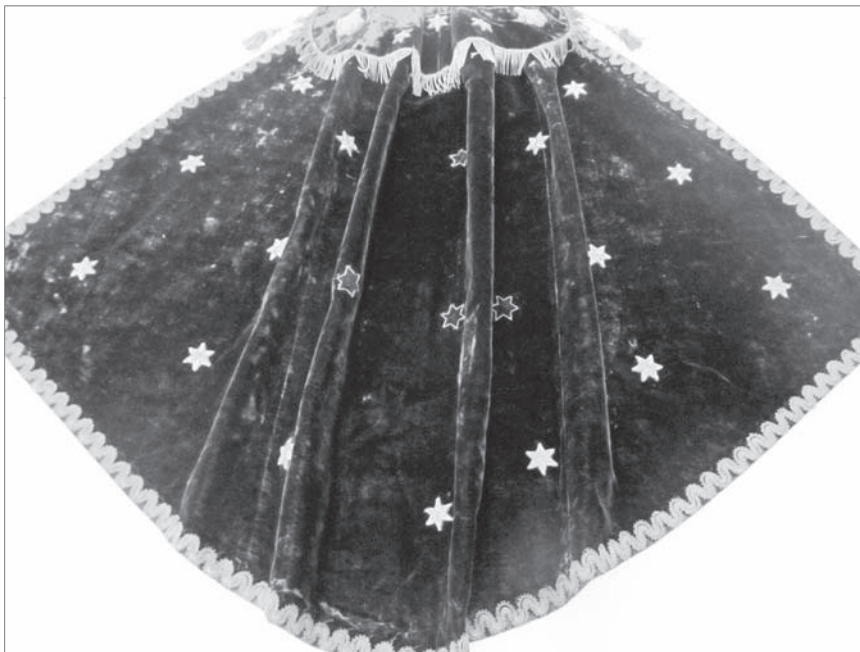


Restauratieverslag

MANTEL SINT ROCHUS

Ukkel mei 2016

Maria Springael



Staat voor behandeling :

Onfris ;
Verschillende lacunes en zwakke plekken in het fluweel ;
Verdwenen polen in de opstaande boord, de kraag en schouders. Dit is te wijten aan slijtage door gebruik ;
Ontbrekende sterren vooral in de rug ;
Passement gedeeltelijk los en beschadigd ;
Verzwakking van de zijde vezels, het weefsel begint te degenereren ;
Permanent fijn rood stof. Dit proces is niet te stoppen. Enkel een goede zorg en opberging vertragen

Korte beschrijving :

het aftakel proces ;

Mantel van 1m/1,5m in rood bordeaux zijde fluweel ;
Afgeronde hoeken aan de zoom ;
Halsuitsnijding met opgezette boord ;
Ronde kraag ;
Versierd met sterren in goud of zilvermetaaldraad, twee schelpen op de kraag ;
Afgezoomd met kantpassement in goud metaaldraad ;
De kraag is afgewerkt met goud franjes ;
Gevoerd met goud geel satijn katoen ;
Twee rode bind linten.



Er werden reeds verschillende reparaties aangebracht ;

De voering is zeer vuil en vertoont verkleuring en aureolen van water.

Voorstel van behandelen :

- Voorzichtig oppervlakte stof verwijderen met museumstofzuiger ;
- Volledig demonteren: kraag los maken van de mantel, de voering van kraag en mantel verwijderen ;
- Steunweefsel in fuji zijde voorbereiden: wassen en verven in de gepaste kleur ;
- De lacunes sluiten door ze plaatselijk te fixeren op een steunweefsel. Steunweefsel aanbrengen over de volledige oppervlakte van de mantel en de kraag ;



- De kraag en de opstaande boord aan de hals voorzien van een restauratie tule, geverfd in de gepaste kleur. Daardoor zijn deze zeer zwakke delen volledig ingepakt. Het zijn ook deze partijen die de meeste manipulatie moeten ondergaan ;

- De geborduurde sterren en schelpen reinigen ;
- De geborduurde en gereinigde sterren en schelpen terug aanbrengen ;
- Het passement fixeren ;
- De voering wassen ;
- De voering aanbrengen ;
- De franje boord aan de kraag hechten ;
- De kraag aan de mantel hechten ;

- Maken van een beschermhoes in tyvek.

Behandeling :

Volledig demonteren :

Kraag los maken van de mantel, de voering van kraag en mantel verwijderen, passement, franjes en borduurwerk verwijderen, tussenvoeringen los maken.

Oppervlaktestof verwijderen van de rugzijde van het fluweel.

Het stulp borduurwerk, de sterren en de schelpen, reinigen en fatsoeneren.

Steunweefsel voorbereiden :

Fuji zijde wassen en verven in de gepaste kleur. De gekozen kleur stemt overeen met de grondtoon van de kale zones die verzwakt zijn en lacunes vormen.

Fixeren :

Steunweefsel aanbrengen over de volledige oppervlakte van de mantel en de kraag. Rijen voorsteken met driedraads Gütterman garen ondersteunen het fluweel.

Spansteken in tweedraads zijde fixeren alle lacunes op het steunweefsel.

Aanbrengen van restauratietule over de volledige zoom van de mantel, de opstaande kraagboord en de kraag. Deze restauratietule is eveneens geverfd in de passende kleur.



Monteren :

De dikke vervuilde tussenvoering vervangen door een minder zwaar molton doek.

De originele gesteven katoenen tussenvoering van de kraag is eveneens vervangen door een nieuw molton.

Het borduurwerk terug fixeren. De sterretjes symmetrisch verdelen over de mantel. De ontbrekende sterren simuleren met een borduurdraad om esthetische reden.

Het goudpassement fixeren en het beschadigde deel conserveren.

Bij de kraag de schelpen en de sterren op de originele plaatsen vast leggen. De franjes terug aanbrengen.

Voering: omdat de originele voering sterk verkleurd en aureolen vertoont die niet te



ingepakt is, terug fixeren aan de mantel.

Fatsoeneren van de kwasten alvorens deze aan de kraag te fixeren.

De geconserveerde kraag vast naaien net onder de opstaande boord.

Volledig oppervlakte stof verwijderen.

Nazorg :

Er was voorzien een beschermhoes te maken voor de mantel.

Misschien is het beter hem te bewaren in een zuurvrije doos. Daarin kan hij ondersteund opgeborgen worden en is er geen risico dat hij platgedrukt of beschadigd wordt.

De doos best opbergen in een zuivere ruimte waar de temperatuur en de vochtigheidsgraad zo constant mogelijk gehouden kunnen worden. De ideale t° is 18° en vochtigheidsgraad 55. Steeds zuiver en droog terug opbergen na een

opstelling.

verwijderen zijn is geopteerd voor een nieuwe voering. Deze zorgt niet alleen voor een mooier uitzicht maar verstevigt het stuk eveneens.

Een satijn katoen is geleverd in de benaderende kleur van het origineel.

Aanbrengen van de nieuwe voering bij mantel en kraag.

Plooien in de mantel terug vormen en vast leggen.

De opstaande kraagboord, die ondersteund en

De mantel is geconserveerd maar niet NIEUW. Liefst zo weinig mogelijk manipuleren en met de meeste zorg behandelen.

RAPPORT

sur la restauration du

MANTEAU DE SAINT ROCH

Uccle mai 2016

Maria Springael

(traduit du néerlandais par Clémy Temmerman)

Brève description :

Cape d'env. 1,50 m d'envergure, en velours de soie bordeau.

Coins arrondis à l'ourlet.

Encolure ronde à bord droit (dressé).

Orné d'étoiles en fils de métal doré ou argenté avec, de surcroît, 2 coquilles au col.

Galon de passementerie en fil de métal doré sur l'ourlet.

Col rehaussé de franges dorées.

2 cordons rouges pour fermer la cape.

État avant traitement :

Manteau défraîchi et usé comportant diverses lacunes et zones usées dans le velours.

Supports disparus dans le bord droit du col, le col lui-même et les épaules, ce qui est simplement le fait d'une usure normale liée à l'emploi (et à la manipulation)

Plusieurs étoiles manquantes surtout dans le dos. Passementerie détachée par endroits et abîmée.

Les fibres de soie meurent peu à peu, ce qui engendre une dégénérescence du tissu.

On observe en permanence une fine poussière rouge qui se dégage du tissu au moindre contact. Seuls des soins attentifs et un rangement adéquat de la pièce peuvent, à ce stade, en retarder le dépérissement.

On peut également remarquer plusieurs réparations anciennes.

La doublure est très sale, déteinte et marquée d'auréoles d'eau.



Proposition de traitement :

Enlever prudemment la poussière avec un aspirateur de musée.

Démonter complètement : détacher le col de la cape, retirer la doublure du col et celle du manteau.



Préparer un tissu en soie fin qui fera office de support : le laver et le teinter dans un ton assorti. Fermer ensuite les lacunes en les fixant, par endroits, sur le tissu de support. Fixer ce tissu sur l'ensemble du manteau et sur le col.

Le col et le bord doivent être pourvus eux aussi de tulle de restauration teinté dans la couleur assortie au velours. Ceci permettra d'« emballer » ces éléments particulièrement vulnérables. Ce sont par ailleurs les éléments qui ont subi le plus de manipulations.

Nettoyer les étoiles et les coquilles brodées. Remettre en place les coquilles et les étoiles

brodées après nettoyage.

Fixer la passementerie.

Laver la doublure.

Refixer la doublure.

Refixer les franges au col.

Recoudre le col du manteau.

Confectionner une housse de protection en tyvek.

Traitement :

Démontage complet :

Défaire le col du manteau, enlever la doublure du manteau et du col, défaire la passementerie, les franges, la broderie, démonter les doublures intermédiaires (ou sous-jacentes).

Enlever la poussière de surface du velours.

Nettoyer, puis façonner les broderies, les étoiles et les coquilles.

Préparer le tissu de support :

Laver la soie fuji et la teinter dans le couleur appropriée. La couleur choisie doit correspondre avec le ton de base des zones « pelées » qui constituent des lacunes.

Fixer :

Le tissu de support sera appliqué sur l'ensemble de la surface du manteau et sur le col. Auparavant,





celle-ci sera couverte de rangées parallèles de piqûres en triple fil Gütterman destinées à renforcer le velours.

Des points en double fil fixeront les lacunes sur ces tissus de renfort.

Il faut ensuite pourvoir tout l'ourlet du manteau, de même que le col et le bord droit du col, de tulle de restauration.

Montage :

La grosse doublure souillée sera remplacée par un nouveau molleton, moins lourd.

La doublure intermédiaire amidonnée en coton du col sera également remplacée par un nouveau molleton.

Les broderies doivent être remises en place. Les petites étoiles seront réparties symétriquement sur le manteau. Pour des raisons, esthétiques, les étoiles manquantes seront suggérées par un fil à broder.

La passementerie dorée sera fixée, les parties endommagées conservées.

À proximité du col, les étoiles et les coquilles seront refixées à leur place d'origine.

Les franges seront ensuite recousues.

Doublure : la doublure d'origine est fortement déteinte et souillée d'auréoles qui n'ont pu être nettoyées. Aussi a-t-on opté pour une nouvelle doublure qui renforce le manteau et donne un meilleur aspect esthétique.

Le choix s'est porté sur un satin de couleur approchante de l'original.

Manteau et col seront pourvus d'une nouvelle doublure.

Il faut ensuite reformer les plis dans le manteau et les fixer.

Le bord droit du col, consolidé et emballé, devra





endroit où la température et le degré d'humidité resteront aussi constants que possible.

La température idéale est de 18° et le taux d'humidité de 55.

Après utilisation, le manteau ne sera rangé que propre et sec.

Le manteau peut ainsi être conservé, mais il

alors être replacé sur le manteau.

Les glands doivent être façonnés avant s'être refixés dans le col.

Le col conservé doit alors être cousu juste sous le bord droit.

Enlever la poussière sur l'ensemble de la surface.

ne faut pas perdre de vue qu'il n'est pas NEUF pour autant. Il faut donc éviter de le manipuler inutilement et le traiter avec le plus grand soin.

Soins après traitement :

Il était d'abord prévu de réaliser une housse de protection pour le manteau.

Mais il est peut-être préférable de le pourvoir d'une boîte neutre ne comportant aucun acide.

Dans la boîte, le manteau peut être soutenu et il ne court aucun risque d'être écrasé ou abîmé.

Cette boîte sera de préférence placée dans un





Je me souviens de...

Rue de Stalle, promenade dans le passé

II. côté nord (numéros impairs)

Yvette Lahaut-Van den Eynde

DURANT CES ANNÉES qui furent mes années d'étudiante, je vous ai déjà emmené dans cette rue de Stalle mais sur un seul trottoir, à droite en venant de la chaussée de Neerstalle vers le Globe.

Aujourd'hui, je vous emmène de l'autre côté pour mon retour



Vite, voilà le 58 qui tourne et quitte son terminus !

En revenant de l'école, je m'arrêtais parfois pour faire quelques achats pour ma mère. La maison José, au début de l'avenue Brugmann, était pour cela un trésor ; au fil des saisons, on y trouvait toujours des fruits divers : en automne, des pommes, des poires d'espèces diverses, des nèfles, des oranges, des

bananes, des mandarines, des noix, des noisettes... le tout exposé en plein vent sur un éventaire ainsi bigarré.

Mes achats terminés, je rentrais à pied vers ma maison et si le tram 58 ne s'annonçait pas car j'étais au terminus et ce 58 devait tourner sur la place Danco, je partais à pied le long de la rue de Stalle.

Au coin de la chaussée d'Alseberg, se trouvait déjà l'hôtel du Globe qui, depuis a brûlé, il fut reconstruit et est à présent une agence d'intérim.



L'ancien Hôtel du Globe et le café d'en face avec les pubs pour la bière Forst.

Je traversais... il y avait moins de circulation qu'aujourd'hui et me retrouvais, face à un deuxième café... je me souviens encore de sa pub pour les bières Forst... émanation de la brasserie Wielemans encore en plein essor à l'époque.

Poursuivant sur le trottoir, je passais devant « le » restaurant italien d'Uccle... « Il Carretto »... il était même sicilien et était tenu par les parents de Giovanni Bruno, actuel tenancier d'un restaurant au Sablon ; sa devanture était ornée d'une authentique charrette sicilienne très colorée.

Plus loin, je me souviens du magasin « Globe marine »... il s'est peut-être installé plus tard. Mon sac contenant les courses d'une main, dans l'autre, mon cartable, je passais devant le parc Raspail.



Voici le parc Raspail au temps de sa splendeur.

Au numéro 63 de la rue de Stalle, se situait la maison abritant la Commission d'Assistance publique d'Uccle (loi de 1925). Cette maison remarquable en briques espagnoles datant de 1739 était l'une des dépendances de la propriété Plasschaert et avait été habitée de 1857 à 1862 par François Raspail, pionnier de la microbiologie, philosophe et pamphlétaire condamné par Napoléon III au bannissement. F. Raspail y recevait quelques exilés français dont Victor Hugo.

Jean d'Osta (écrivain et historien de Bruxelles) y travailla à partir de 1930 et sa démolition intervint en 1970 ⁽¹⁾.



*La « maison espagnole »
était le siège du CPAS
(photo Barrette ; cfr
« Tiroir aux souvenirs »
tome I).*

Je traversais alors la rue Victor Gambier, peu fréquentée et me trouvais alors face à un muret surmonté d'une grille entourant le parc Allard.

Victor Allard était banquier et sénateur (1840-1912) ; il fut aussi bourgmestre d'Uccle. Son père avait fait construire un château par l'architecte Pierre Cluysenaer. Ce château est aujourd'hui disparu ; il fut hélas démoli en 1959. A mon époque, les galopins du quartier s'introduisaient dans le parc ; le château, en ruine, attisait leur curiosité et motivait certains de leurs jeux. Pendant son court mandat, le bourgmestre Allard fit assainir plusieurs quartiers de la commune en détournant le cours du Zandbeek vers la Senne et en drainant les terrains marécageux entre Neerstalle et Drogenbos.

Le terrain sur lequel le château était construit s'étendait depuis la rue de Stalle, la rue Victor Gambier, la rue Victor Allard et l'ancienne rue de la Montagne appelée aujourd'hui la rue Gatti de Gamond. Ce terrain fut loti, de très belles villas y furent construites dans ce qu'on appela alors le « Coteau du soleil ».



Le château Allard, aujourd'hui démoli.

Traversant la rue Gatti de Gamond, je passais sous le viaduc de Stalle qui sert toujours à amener les trains soit vers la gare de Calevoet, soit vers celle de Stalle.



Le viaduc de Stalle (vu en venant du centre d'Uccle vers Neerstalle) et le mur entourant l'ancienne propriété Allard.

Traversant encore la rue du Roetaert je me trouvais à l'emplacement de l'ancienne ferme du Roetaert, je regardais l'étalage de l'épicerie fine « La Corbeille », tenue par Monsieur Baekelmans ; c'était aussi un « point poste » à l'époque et les habitants du quartier l'appréciaient car ils ne devaient pas se rendre à la rue du Postillon.

Monsieur Baekelmans fut aussi secrétaire de la « Ligue des Artisans et Commerçants d'Uccle-Stalle » (le LACIUS), association dynamique organisant des manifestations publiques dans notre quartier.



La maison de Monsieur Baekelmans (vue en direction du centre d'Uccle).

La maison mitoyenne appartenait aux beaux-parents de M. Baekelmans, elle avait remplacé une ancienne maison de la famille Elsier, horticulteurs comme Messieurs Vandenbosch et Rijckaert ; il y avait d'ailleurs un peu plus loin, au début du siècle dernier, un café à l'enseigne des « Trois Jardiniers ».

Les petites maisons attenantes ainsi que celles de la famille Baekelmans furent démolies en 1986... il était prévu que la démolition devait permettre l'élargissement de la rue de Stalle qui deviendrait une bretelle d'accès du futur Ring. Les plans et tracés successifs du Ring et des futures autoroutes se sont succédé. Le Ring Sud fut abandonné mais la rue de Stalle qui suivait le cours sinueux de l'Ukkelbeek fut redressée et les maisons du bas de la rue du Roetaert furent expropriées en 1984; elles ont donc disparu, remplacées à l'heure actuelle par des maisons modernes.

Avant 1945, un étang destiné aux pêcheurs de la Cie des tramways subsistait ; il fut comblé par les Alliés.

Plus loin, subsistèrent encore les box loués pour les voitures au garage Poels qui se trouvait en face. Ils ont également disparu pour laisser place à la Poste qui doit aussi déménager. Quelques friches subsistèrent encore avant d'arriver à la société Météor qui fabriquait des extincteurs. Elle était installée dans les anciens bâtiments de ce qu'on appelait alors l'Oréal mais qui, au départ étaient les vestiges de la grande Indienne de Stalle.

Créée en 1813, elle a repris son essor vers 1868 et occupait alors 196 ouvriers ; en 1924, on y fabrique alors des mousselines, des satins, des cretonnes, des velours d'appartement imprimés. C'est par ailleurs dans cette Indienne que la société l'Oréal (celle qui produisait à l'époque le schampoing Dop) avait aussi son usine. Je me souviens qu'à l'heure du midi, les ouvrières en tablier bleu s'égaillaient dans le quartier, avides d'air frais. Elles allaient en général deux par deux, se tenant par le bras, profitant de leur pause. Nous vîmes le départ de cette usine vers Arlon et des cars venaient chercher les ouvrières afin de les y emmener.

Colruyt s'installa ensuite dans une partie des installations, remplacées aujourd'hui par un bâtiment neuf, construit sur pilotis car les inondations de 2011 avaient sévi.

Plus loin, une épicerie, une poissonnerie et un tapissier proposaient leurs produits. Au coin de la chaussée de Neerstalle, un bâtiment avait été démoli et les enfants du quartier aimaient l'endroit car il devint, pour un temps, l'endroit où les carrousels s'installèrent deux fois l'an.

C'est une époque révolue... un bâtiment destiné aux logements a été bâti par la commune, faisant pendant à un autre, en face sur la rue de Stalle. Traversons donc.



Publicité pour le magasin d'électro-ménager Torbeyns : Techniradio.

Ce deuxième immeuble a remplacé une institution dans le quartier : le magasin d'électro-ménagers Torbeyns. Ensuite venaient quelques maisons précédées d'un jardinet... eh oui, cela a bien changé! Aujourd'hui, le trafic de camions et de voitures a empiété sur ceux-ci et sur le trottoir. Venait ensuite un coiffeur et l'épicerie « Mascotte ».



La rue E. Michiels avec l'ancienne fabrique des Indiennes de Stalle.

Au coin de la rue Edouard Michiels, une belle maison avec tourelle abritait la petite clinique du docteur Dero. J'y ai même rendu visite à une condisciple qui avait été opérée de l'appendicite. De l'autre côté de la rue Michiels, un garage Texaco servait de l'essence et entretenait les voitures des habitants du quartier.

Edouard Michiels était le directeur des Indiennes de Stalle, citées plus haut. Il est à l'origine des maisons de cette rue E. Michiels qui furent construites à son initiative pour le personnel de l'usine cotonnière ; ces maisons sont jumelées et d'un style particulier.

Plus loin, sur la rue de Stalle, la pâtisserie-boulangerie tenue par la famille Grenson attirait les clients qui, au retour de la messe, célébraient le dimanche par l'achat d'une tarte aux cerises, garnie de crème fraîche ou pour les plus modeste : du « bodding » délicieux. Plus loin, vers l'arrêt du tram, on trouvait l'épicerie Heyvaert et les cafés dont je vous ai déjà parlé.



La fin de la rue de Stalle, au croisement de la rue de l'Etoile (à gauche) et de la chaussée de Neerstalle (à droite).

Ah ! La rue de Stalle était animée : cafés surtout, épiceries, petites manufactures, graineterie, jardiniers... les ouvriers et les artisans y constituaient le petit peuple industriel de Stalle.

A propos de notre article précédent sur Stalle, (Ucclensia n° 264), Monsieur Van Steene nous fait remarquer, dans un courrier pour lequel nous le remercions, que la famille Herinckx s'est intégrée depuis longtemps à la vie de la rue de Stalle. Nous aimerions ajouter les précisions suivantes à ce sujet.

Antoine Herinckx fut plein propriétaire du moulin Clipmolen (aussi appelé "moulin blanc") ainsi que de la Brasserie "La Couronne" (1776-1842).

Guillaume Herinckx fut l'artisan du développement de cette brasserie "La Couronne" (1812- 1899). Il fut également échevin de 1854 à 1874 à Uccle ; son fils Guillaume-Pierre lui succéda à la brasserie, (1851-1935). Vint ensuite Gustave, le dernier vrai brasseur de "La Couronne". Jean Herinckx était l'un des descendants et fut nommé bourgmestre d'Uccle en 1939. Tous ces "Herinckx" étaient donc parents et ancêtres dans l'histoire de la rue de Stalle.

Le dernier propriétaire du Clipmolen était Monsieur Pauwels.

Sources: "Jean Herinckx, mon père 1888-1961" par Paul Herinckx.

J'aimerais également remercier Monsieur Vandebosch et Madame Thérèse Verteneuil-Baekelmans qui ont uni leurs souvenirs aux miens afin que naissent ces deux chroniques.

VIE DU CERCLE

Visite de la vallée de l'Ukkelbeek (26 mars 2017)

A l'occasion des journées bruxelloises de l'eau 2017, notre cercle a organisé une promenade le long de l'Ukkelbeek. Cette activité s'est faite en relation avec les manifestations organisées par la commune



Ukkelbeek le 26 mars 2017 : Début de promenade à la source de l'Ukkelbeek avec Pierre Goblet (à gauche de la borne-fontaine).

le même jour, dans la matinée, et sur le même sujet. Notre promenade, qui portait davantage sur les aspects historiques de la vallée, s'est déroulée comme d'habitude dans l'après-midi. Nous sommes partis de la source de l'Ukkelbeek, la borne-fontaine faisant face à l'ambassade de Russie (avenue De Fré 66). Deux groupes se sont alors constitués, dirigés respectivement par Leo Camerlynck pour les néerlandophones et Pierre Goblet pour les francophones. Malgré les activités du matin, nous avons pu tout de même attirer une quarantaine de participants : 15 d'entre eux ont suivi la visite en néerlandais, les 25 autres en français. Les promeneurs ont parcouru la vallée jusqu'à la rue de Stalle et ont retrouvé les traces de sa riche histoire estompées par une urbanisation et une circulation féroces.

Visite du site de Fond'Roy (23 avril 2017)

Dans le cadre de l'*Erfgoeddag* (journées consacrée au patrimoine à l'initiative de la Communauté flamande), notre cercle a organisé une visite du site de Fond'Roy sur proposition de Leo Camerlynck. A cette occasion, nous avons découvert ou redécouvert le domaine de l'Institut Fond'Roy (avenue J. Pastur 45) ainsi que du Parc Fond'Roy, contigu au précédent mais dont l'entrée principale est située à l'opposé : Vieille rue du Moulin 93. Ce parc, appartenant à la Région bruxelloise, abrite des sites divers et remarquables, comme une ferme du XIX^e siècle (aujourd'hui à usage pédagogique), un potager, des prairies, un magnifique verger et enfin une zone humide fort intéressante où se situe une des sources



Fond'Roy le 23 avril 2017 : le groupe de Leo Camerlynck à l'arrière du domaine de l'Institut Fond'Roy.

du Geleytsbeek. Ici aussi, la visite s'est organisée en deux groupes, l'un néerlandophone dirigé par Leo Camerlynck (15 personnes), l'autre francophone mené par Patrick Ameeuw (10 personnes).



Fond’Roy le 23 avril 2017 : le groupe de Patrick Ameeuw dans la partie humide du Parc Fond’Roy.

Livres sur Uccle

L’un de nos plus anciens membres, Henri Ryckaert, met en vente une quinzaine d’ouvrages autour de l’histoire d’Uccle, tous épuisés à une exception près. Les personnes intéressées peuvent s’adresser à lui par téléphone au 02 532 08 33 ou par la poste (Zeelmakersstraat 7 à 1750 Sint-Kwintens-Lennik).

NOUVELLES BRÈVES

Journées de l’eau à Uccle

Comme signalé dans la Vie du Cercle, notre activité du 26 mars 2017 avait été projetée dans le cadre des Journées bruxelloises de l’eau et en relation avec la commune d’Uccle. A l’initiative de Marc Cools, échevin de l’Environnement et de l’Urbanisme, la commune a en effet organisé dans la matinée une visite guidée des importants projets et réalisations en cours le long de l’Ukkelbeek, comprenant notamment le bassin d’orage de la vallée de l’Ukkelbeek. Ces travaux

toujours en cours impliquent non seulement la commune mais aussi la Région de Bruxelles-Capitale et Vivaqua. La promenade partait de la Ferme Rose en remontant d’abord vers la source de l’Ukkelbeek puis en redescendant jusqu’au Parc Raspail, face à la chapelle de Stalle. Tout au long de son parcours, trois collaborateurs de l’Echevinat concerné se succédèrent pour décrire la gestion actuelle et future du ruisseau de l’Ukkelbeek. A cette occasion, la commune distribua aussi un feuillet consacré à la visite. L’événement, tant le petit déjeuner à la Ferme

Rose que la promenade dans la vallée, remporta un grand succès de foule.

En même temps (du 20 au 26 mars), Vivaqua a présenté au Doyenné – Maison des Arts une exposition consacrée au bassin d'orage de l'Ukkelbeek. Il s'agissait de photographies de Laurie Dieffembacq offrant des vues souvent spectaculaires de cet important chantier.

Les Tourelles

L'ancien hôtel des Tourelles (coin de l'avenue W. Churchill et de la rue E. Cavell) va être rénové et transformé en appart-hôtel (16 chambres), centre de conférences et restaurant (cfr Commission de concertation du 22 février 2017). Le style très caractéristique du monument, d'inspiration normande, sera préservé.

Manoir Pirenne

Nous avons déjà évoqué les menaces qui pesaient sur le « Manoir Pirenne » (av. de la Floride 125). Le projet du promoteur, qui en prévoyait la démolition, a reçu un avis défavorable. Suite à ce refus, le demandeur s'est engagé à introduire un nouveau projet qui respectera mieux le site et conservera la villa. A suivre donc.

Villa Strebelle

La commune d'Uccle a introduit une demande de classement de la maison construite en 1955 par l'architecte André Jacqmain pour le sculpteur Olivier Strebelle, avenue Dolez 586. André Jacqmain est un acteur capital de l'architecture moderne en Belgique. Olivier Strebelle est un artiste ucclois mondialement connu. Quant à la maison de l'avenue Dolez, elle cache sous son apparente – extrême – simplicité, un jeu d'espaces d'une grande sensibilité. Tout cela pousse notre cercle à se réjouir de l'initiative communale.

Plateau Engeland

Un article du Soir s'étend sur le lotissement du Plateau Engeland maintes fois évoqué (Paolo Leonardi *Les Promenades d'Uccle mettent le grand plateau* dans *Le Soir Immo* du 27 avril 2017, p. 3). L'article, très favorable aux promoteurs (Besix Red et Matexi), fournit d'intéressantes informations sur l'histoire et l'état actuel du projet. Quelques chiffres : le projet (appelé « Les Promenades d'Uccle ») entraînera la construction de 298 logements qui attireront environ 900 habitants ; il s'étend sur 11,5 hectares (dont 12,6% en bâti, 16% en voirie et 70% en zone verte, selon les intéressés) ; la réalisation du projet est prévue pour 2024 mais la construction et la commercialisation ont déjà commencé. On sait qu'un des points majeurs de l'opposition au projet portait sur la question de l'écoulement des eaux. Les promoteurs affirment que tout a été fait pour régler voire améliorer la situation en la matière. A suivre de près.

Salle Van Offelen

La commune d'Uccle envisage de mettre en vente le complexe, situé à l'arrière de l'avenue Brugmann, la place Danco et la rue R. Scott, abritant les équipements collectifs que sont la Salle Van Offelen, la Salle 1180 et la Pétanque Uccle Centre (PUC). Dans sa *Lettre aux habitants (Nouvelles de l'ACQU n° 91, mars 2017)* l'Association des comités de quartier ucclois s'inquiète à raison de la menace que cette aliénation fait peser sur des lieux de convivialité qui ne sont déjà pas trop nombreux à Uccle.

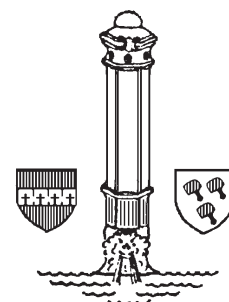
*La promenade le long de l'Ukkelbeek
organisée par la commune. Ici devant
l'étang du bas du Parc de Wolcendael.*



Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur †
M. André Gustot, ancien administrateur
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président †
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur †
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier
M. Raf Meurisse, ancien administrateur
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia



Ouvrages édités par le Cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	(derniers exemplaires)
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendaël, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	2 euros
Catalogue de l'exposition sur la seigneurie de Carloo (français + néerlandais)	2 euros
Catalogue de l'exposition sur Uccle en cartes et plans (français + néerlandais)	2 euros
Le vallon du Tetteken Elst	5 euros
Aspects d'Uccle : contrastes d'hier et d'aujourd'hui (2016)	10 euros

Editeur responsable : Patrick Ameeuw, rue du Repos, 79, 1180 Bruxelles.

